



## Communiqué de presse du 15.12.2018



Depuis son élection par le Conseil de Régence, le 24 mars 2018, le prince Frédéric suit avec la plus grande attention le sort du peuple Mapuche au Chili et en Argentine.

Dernièrement, il a été ému par l'histoire déchirante de Camilo Catrillanca, jeune Werken Mapuche assassiné par la police gouvernementale du Chili, bras armé du Président Sebastián Piñera, dont l'objectif est d'écraser les Mapuche et de mettre fin à leur culture multiséculaire.

Ne pouvant rester insensible aux nombreux homicides commis sur l'ordre d'un gouvernement, faisant fi des droits de l'Homme, le prince Frédéric a par conséquent, dans une lettre datée du 29 novembre dernier, saisi le Procureur près la Cour Pénale Internationale de La Haye, afin de demander la mise en accusation du Président du Chili et de son gouvernement, pour crime contre l'humanité et crime de génocide.

Le prince Frédéric rappelle que son but comme chef de la Maison Royale, et c'est ce qui l'a poussé à se porter candidat à la succession d'Orélie-Antoine et du prince Antoine IV en 2018, c'est la reconnaissance du droit à l'autonomie et à l'autodétermination du peuple Mapuche, et il se consacrera entièrement à cette Cause.



Royaume d'Araucanie et de Patagonie